Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

E6 - Gestion des opérations d'import-export

Session 2018 • Code sujet : **CIE6OIE** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Montage des opérations export (7 questions) **Page 3**

2. Montage des opérations import (7 questions) **Page 6**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtsci.fr/assets/annales/bts-ci/E6 - Développement commercial international/2018/BTS CI - E6 - Développement commercial international - Session 2018 - 1-Sujet.pdf

1. Montage des opérations export

SASA DEMARLE prépare sa participation à un salon professionnel à Bombay, avec une chaîne de lavage destinée à être réexportée et des moules à vendre sur place. Le dossier traite ensuite d'une commande indienne, de son transport aérien et de son crédit documentaire, puis des incoterms et de la sécurisation des expéditions.

Question 1.1. Indiquez et justifiez les régimes douaniers les mieux adaptés à l'expédition du matériel d'exposition destiné à revenir en France et des marchandises destinées à être vendues pendant le salon.

La chaîne de lavage destinée à revenir en France relève de l'admission temporaire en Inde, éventuellement sous carnet ATA si les formalités indiennes le permettent. À son retour, SASA DEMARLE devra justifier qu'il s'agit du matériel temporairement exporté, afin d'éviter une taxation comme importation nouvelle.

Les moules destinés à être vendus relèvent d'une exportation définitive depuis l'Union européenne, puis d'une importation définitive en Inde. Ils seront soumis aux formalités, droits et taxes indiens applicables.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Chaîne de lavage : admission temporaire en Inde, puis réimportation en France. Moules : exportation définitive, puis importation définitive en Inde.

Question 1.2. Justifiez la remise de 5 % accordée par SASA DEMARLE en comparant la demande d'offre de BYATT FOOD EQUIPMENT avec les conditions de vente acceptées.

BYATT demande un crédit documentaire irrévocable payable à 60 jours après facturation. SASA obtient un crédit irrévocable et confirmé payable à vue : le paiement est plus rapide et la confirmation réduit le risque de non-paiement. Cette amélioration des conditions financières justifie principalement la remise de 5 %.

L'USD et le CPT Bombay sont maintenus. En revanche, BYATT demandait une livraison dans ses locaux à Chandigarh avant le 20 novembre, tandis que SASA s'engage à expédier 15 jours après réception du crédit documentaire. L'engagement porte donc sur l'expédition, pas sur une livraison à Chandigarh à cette date.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La remise de 5 % compense surtout le paiement à vue par crédit confirmé, plus rapide et plus sûr que le paiement demandé à 60 jours.

Question 1.3. Choisissez la solution aérienne la plus pertinente à partir des données de colisage et des offres de transport, puis évaluez le coût logistique de l'expédition.

Le volume total est de 0,97524 m³, soit 325,08 kg taxables au rapport 1 t pour 3 m³, contre 108,9 kg réels. Les cartons opaques imposent la sécurisation au chien. Les frais communs aux trois solutions sont de 268,03 €. Lufthansa est la moins chère et son transit J+3 est garanti, contrairement à Jet Airways dont le J+2 ne l'est pas.

Poste	Calcul ou base	Lufthansa	Air France	Jet Airways
Enlèvement	325,08 × 36 / 100	117,03 €	117,03 €	117,03 €
Douane export	Forfait	36,00 €	36,00 €	36,00 €
Manutention	Maximum de 108,9 × 0,12 € et 20 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Sécurisation chien	Maximum de 108,9 × 0,19 € et 45 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €
LTA et AMS	40 € + 10 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Fret aérien	Selon le tarif de la compagnie	341,33 €	403,20 €	357,59 €
Total logistique	Frais communs + fret	609,36 €	671,23 €	625,62 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Retenir Lufthansa : coût logistique de 609,36 €, transit J+3 garanti.

Question 1.4. Indiquez les incohérences entre la facture proforma et l'avis d'ouverture du crédit documentaire, expliquez leurs conséquences et proposez les modifications à apporter.

Le crédit est irrévocable, mais le champ 49 indique « WITHOUT » : la confirmation demandée dans la proforma manque. Demander son ajout. Le crédit prévoit CIP Bombay Airport, alors que la proforma prévoit CPT Bombay Airport : harmoniser l'incoterm et supprimer l'exigence d'assurance si CPT est maintenu, ou faire accepter à SASA le coût et la couverture d'assurance du CIP.

Le crédit exige un fret aérien « collect », alors que le CPT implique un fret payé par le vendeur : faire inscrire « freight prepaid ». Le crédit demande aussi une lettre de transport aérien « to the order of » la banque, formulation inadaptée à ce document non négociable : faire préciser le destinataire conforme. Les dates codées au format YYMMDD sont cohérentes avec 2017; la date limite d'expédition est le 15 novembre. Toute divergence documentaire peut entraîner une réserve et retarder le paiement. Le délai de présentation de 10 jours doit aussi être respecté.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Faire ajouter la confirmation, harmoniser CPT/CIP et l'assurance, remplacer « freight collect » par « freight prepaid » et corriger les instructions relatives à la lettre de transport aérien.

Question 1.5. Précisez la conduite à tenir par SASA DEMARLE afin d'obtenir la mise en œuvre des modifications du crédit documentaire.

SASA DEMARLE ne doit pas expédier sur la seule base de l'avis, qui précise que le crédit est notifié sans confirmation. Elle transmet à BYATT une liste écrite des amendements demandés, puis BYATT demande leur émission à la banque émettrice.

1. Faire notifier les amendements authentifiés par le circuit bancaire jusqu'à LCL.

2. Demander explicitement la confirmation à LCL et retourner la demande signée par une personne habilitée, comme le prévoit l'avis.
3. Vérifier les termes amendés, les accepter formellement et expédier seulement lorsque le crédit est acceptable. Présenter ensuite des documents conformes dans le délai prévu.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Faire demander les amendements par BYATT, les faire notifier par les banques et obtenir la confirmation de LCL avant l'expédition.

Question 1.6. Analysez les conséquences, pour SASA DEMARLE, du changement d'incoterm envisagé, des ventes en CPT à des offres en DAT ou DAP.

En CPT, SASA paie le transport jusqu'au lieu convenu, mais le risque est transféré à l'acheteur dès la remise au premier transporteur. En DAT, le vendeur supporte le risque jusqu'à la mise à disposition au terminal convenu, marchandises déchargées. En DAP, le risque reste à sa charge jusqu'au lieu convenu, marchandises prêtes à être déchargées. Dans les trois cas, le vendeur n'est pas tenu de souscrire une assurance.

DAT ou DAP peuvent améliorer le service et répondre aux demandes des clients, mais augmentent les frais de transport, l'organisation et la durée d'exposition de SASA au risque d'avarie. L'acheteur reste responsable du dédouanement à l'importation et des droits et taxes.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> DAT/DAP améliorent le service client, mais augmentent les coûts et prolongent la responsabilité de SASA jusqu'au terminal ou au lieu convenu.

Question 1.7. Précisez les points de vigilance permettant de sécuriser les expéditions et de limiter les risques d'avarie pendant l'acheminement.

Pour limiter les chocs, la protection doit couvrir les colis, les manutentions et les ruptures de charge :

- Choisir un emballage résistant, adapté au poids et aux dimensions, avec calage empêchant tout mouvement des moules.
- Protéger de l'humidité, fermer correctement les colis et apposer des marquages lisibles de fragilité et de manutention.
- Privilégier un transporteur fiable, limiter les ruptures de charge et transmettre les consignes de manutention par écrit.
- Contrôler et photographier les colis au départ; assurer les marchandises. À réception, vérifier l'état et le nombre de colis, puis inscrire des réserves précises et faire constater les dommages.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Emballage et calage adaptés, manutention maîtrisée, transporteur fiable, assurance et contrôles documentés au départ et à l'arrivée.

2. Montage des opérations import

SASA DEMARLE étudie le remplacement de son fournisseur portugais de tissu en fibre de verre par un fournisseur chinois, puis prépare une importation destinée à la fabrication de toiles SILPAT. Le dossier aborde la recherche et l'évaluation de fournisseurs, le change, les régimes douaniers, le transport d'une commande d'essai et la prévention des non-conformités.

Sélection d'un fournisseur

Question 2.1. Conseiller SASA DEMARLE sur les différentes sources d'information possibles pour rechercher des fournisseurs à l'international.

Pour repérer des fournisseurs internationaux, SASA DEMARLE peut consulter les chambres de commerce, les services économiques des ambassades, les organismes d'appui à l'export et les fédérations professionnelles. Les salons spécialisés, annuaires professionnels et plateformes B2B permettent d'identifier des entreprises. Les agents de sourcing et transitaires complètent cette recherche grâce à leur connaissance du marché local. Avant de sélectionner un fournisseur, il faut vérifier ses références, sa solvabilité, ses capacités de production, ses certifications et sa fiabilité logistique, puis demander des échantillons et contacter des clients de référence.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Croiser les sources institutionnelles, professionnelles et commerciales, puis vérifier la qualité, la solvabilité et la fiabilité logistique des fournisseurs présélectionnés.

Question 2.2. Appréciez l'opportunité pour SASA DEMARLE de changer de fournisseur en vous appuyant sur un ensemble de critères pertinents.

PLASTEX est une option à étudier : sa qualité a été appréciée et son prix unitaire est inférieur, mais son offre FCA n'inclut pas les frais d'acheminement ni les droits à l'importation. METALFIRM offre un prix DAP, un suivi et une certification ISO 14001, mais des retards sont constatés et une hausse tarifaire est prévue.

Critère	METALFIRM	PLASTEX
Prix et quantité minimale	4,35 €/m², 10 palettes de 1 680 m²	4,10 USD/m², 33 600 m² sur 20 palettes
Valeur indicative des marchandises	16 800 m² × 4,35 € = 73 080 €	137 760 USD, soit environ 124 388 € avant frais d'importation
Délai et conditions	15 jours annoncés, retards fréquents	30 jours de livraison, puis environ 30 jours de mer et 3 jours de route ; 50 % d'acompte

Les quantités minimales diffèrent : il faut comparer les coûts rendus à volume équivalent et tester la fiabilité avant tout remplacement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tester PLASTEX et comparer son coût rendu et sa fiabilité avant d'envisager le remplacement de METALFIRM.

Montage de l'importation

Question 2.3. Calculez le montant équivalent en euros de la facture fournisseur, compte tenu des conditions de paiement et des informations financières communiquées par la banque.

La facture s'élève à 137 760 USD. L'acompte de 68 880 USD est converti au cours spot de 1,1075 USD/EUR. Le solde est réglé 60 jours après la livraison, prévue 30 jours après la commande : la couverture à terme est donc de trois mois, au cours de 1,1075 + 0,0021 = 1,1096 USD/EUR. La commission de change de 0,07 % est ajoutée au coût des deux conversions.

Élément	Calcul	Montant
Acompte	68 880 / 1,1075	62 194,13 €
Solde à terme	68 880 / 1,1096	62 076,42 €
Commission	(62 194,13 + 62 076,42) × 0,07 %	86,99 €
Total estimé	62 194,13 + 62 076,42 + 86,99	124 357,54 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Montant prévisionnel de la facture, commissions comprises : 124 357,54 €.

Question 2.4. Indiquez les limites de la technique de couverture du risque de change évoquée dans le dossier.

L'achat à terme fixe le cours appliqué au solde et sécurise ainsi le coût budgété en euros. Cette protection limite cependant la flexibilité de l'entreprise et n'élimine pas tous les risques liés au règlement.

- SASA DEMARLE ne profite pas d'une évolution favorable du dollar.
- L'engagement demeure même si la commande est annulée ou si le montant et la date du règlement changent.
- Une couverture mal adaptée au montant ou à l'échéance du paiement peut générer un coût supplémentaire.
- La commission de change renchérit l'opération.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le cours est sécurisé, mais la couverture est ferme, payante et ne permet pas de profiter d'une évolution favorable du dollar.

Question 2.5. Proposez et justifiez les régimes douaniers successifs qui conviendraient le mieux à l'importation des rouleaux de tissu, à leur stockage et à leur utilisation dans la fabrication de produits revendus en partie à l'export.

Les tissus arrivent à Anvers et doivent rejoindre Le Cateau-Cambrésis pour être stockés, puis transformés. L'enchaînement adapté est le suivant :

1. Placer les marchandises sous transit externe T1 d'Anvers jusqu'au lieu de dédouanement en France.
2. Utiliser l'entrepôt douanier afin de différer le paiement des droits et taxes pendant le stockage.
3. Recourir au perfectionnement actif pour les tissus transformés en toiles destinées à être réexportées, sous réserve des conditions du régime.

Pour la part destinée au marché de l'Union européenne, mettre les produits en libre pratique et acquitter les droits applicables. Apurer les régimes selon les quantités exportées ou mises en libre pratique.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> T1 jusqu'au lieu de dédouanement, entrepôt douanier pour le stockage, puis perfectionnement actif. Mise en libre pratique pour la part destinée au marché de l'Union européenne.

Gestion d'une commande d'essai

Question 2.6. Proposez et justifiez la solution de transport à retenir pour l'importation des grilles inox, à partir de l'offre commerciale et des données du transitaire.

La palette mesure 84 × 82 × 137 cm et pèse 139 kg. Le poids volumétrique aérien, calculé au diviseur usuel de 6 000 cm³/kg, est supérieur au poids réel : le poids taxable est donc d'environ 157,28 kg, dans la tranche de 101 à 300 kg. L'assurance calculée selon l'offre atteint son minimum de 45 €. Le maritime prend 25 jours contre 2 à 3 jours par avion.

Solution	Calcul des frais	Total	Délai
Aérien	157,276 × (3,50 + 0,20) + 45 + 25 + 35 + 15 + 115	816,92 €	2 à 3 jours
Maritime LCL	260 + 55 + 80 + 7 + 90 + 30 + 125	647,00 €	25 jours

En l'absence d'urgence signalée, le maritime LCL est le choix économique ; l'aérien se justifie si le délai est prioritaire.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Retenir le maritime LCL : 647,00 €, soit 169,92 € de moins que l'aérien, pour un transit de 25 jours.

Question 2.7. Après la réception de grilles dont les dimensions ne sont pas conformes à la commande et le refus du fournisseur de les remplacer, indiquez les mesures à prendre pour éviter ce type de problème à l'avenir.

Pour prévenir les écarts de dimensions, les exigences techniques doivent être précises et intégrées aux documents contractuels.

1. Joindre au bon de commande un plan coté indiquant les dimensions, tolérances, matière et critères d'acceptation, puis obtenir l'accord écrit du fournisseur.
2. Faire approuver un échantillon avant la production et prévoir un contrôle avant expédition, avec rapport et photos.

3. Définir les recours en cas de non-conformité, les délais de réclamation et les modalités de remplacement ou remboursement ; conditionner si possible le paiement final à l'acceptation.

Conserver les spécifications validées, les échanges et les preuves de contrôle pour étayer toute réclamation.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Faire valider les spécifications et un échantillon, contrôler avant expédition et prévoir contractuellement les recours en cas de non-conformité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : Épreuve U61 du BTS Commerce International, session 2018, code CIE6OIE, d'une durée de quatre heures et de coefficient 4. Le sujet s'appuie sur les opérations export et import de SASA DEMARLE : salon en Inde, vente et crédit documentaire, fournisseurs de tissu en fibre de verre, transport, douane et change. Il évalue l'analyse de données, les calculs et la justification de choix commerciaux et logistiques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le régime douanier dépend de la destination des biens : exposition temporaire avec retour ou marchandises destinées à la vente.
- Le crédit documentaire doit reprendre les conditions convenues et permettre de fournir tous les documents exigés pour le paiement.
- Pour le transport aérien, comparez le poids réel et le poids volumétrique afin de déterminer le poids taxable selon le tarif.
- L'achat à terme fixe un cours de change futur, mais engage l'entreprise sur le montant et l'échéance prévus.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez le matériel d'exposition destiné au retour des marchandises destinées à la vente et justifiez le régime douanier de chaque flux.
- Comparez chaque élément du crédit documentaire à la proforma : dates, incoterm, lieux, délais et documents demandés.
- Détaillez les calculs de transport avec les unités, le poids taxable, les frais fixes et les minimums de taxation.
- Comparez les fournisseurs selon le prix, les délais, le paiement, la qualité, l'incoterm, le transport et les risques.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment comparer les offres de transport aérien du sujet ?

Déterminez d'abord le poids taxable à partir du poids réel et du volume, puis appliquez les tarifs et surcharges. Ajoutez les frais de manutention, de sécurisation, de douane et de dossier, en tenant compte des minimums de taxation.

Q : Pourquoi vérifier un crédit documentaire champ par champ ?

Le paiement dépend de la conformité des documents aux termes du crédit. Une différence de date, d'incoterm, de lieu, de délai ou de document exigé peut entraîner une réserve bancaire et retarder ou empêcher le paiement.

Q : Comment répartir les quatre heures entre les deux parties ?

Le barème attribue 35 points à la partie export et 45 points à la partie import. Répartissez le temps selon ces pondérations, réservez du temps aux calculs et vérifiez la cohérence de vos réponses avant de rendre la copie.

Q : Qu'attend le jury lorsqu'il demande de justifier une solution ?

Reliez votre proposition aux données du dossier et aux objectifs de l'entreprise, puis expliquez ses avantages, ses limites et ses conséquences. Pour un calcul, faites apparaître la méthode, les unités et les étapes, pas seulement le résultat.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtsci.fr/assets/annales/bts-ci/E6 - Développement commercial international/2018/BTS CI - E6 - Développement commercial international - Session 2018 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Commerce International : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.